

■ **Lygnes, Marc Bähni & Caroline Favre-Magnin**, à Carouge (GE), CH-660-0511000-3, société en nom collectif, commerce de textiles (FOSC du 07.03.2000, p. 1561). Par suite de changement d'état civil, Favre-Magnin Caroline porte désormais le nom de Magnin. Par conséquent, la raison de commerce devient: **Lygnes, Marc Bähni & Caroline Magnin**.

Journal no 13910 du 24.11.2004
(02566276 / CH-660.0.511.000-3)